

Capital *Evolution*

Exane

Une nouvelle opportunité au service de votre patrimoine

*Exane vous propose **Capital Evolution**,
un placement sur 8 ans en accord avec :*

- *Nos **CONVICTIONS DE MARCHÉ**, qui privilégient les marchés actions à long terme, pour plus d'opportunités.*
- *Vos **ATTENTES PATRIMONIALES**, à savoir satisfaire vos objectifs de remboursements réguliers, de performance et d'accompagnement.*
- *NOTRE **SAVOIR-FAIRE**, pour élaborer un concept original en vue d'optimiser votre investissement.*

EXANE
▽ ● ▲

FCP à formule agréé par l'AMF
Eligible à l'assurance vie

NOS CONVICTIONS : privilégier les marchés actions à long terme, pour plus d'opportunités

Face aux rendements nuancés des fonds en euros en 2004 (en moyenne 4,30%), **trouver de nouvelles sources de performances** pour dynamiser votre portefeuille devient un impératif.

Dans un contexte de taux longs durablement bas, la Recherche Exane privilégie dans ses scénarii économiques **les actions comme la classe d'actifs présentant la rentabilité la plus attractive** à long terme.

« Les actions s'avèrent moins risquées que les obligations sur des horizons d'investissement supérieurs à 5 ans. Dans un tel cadre, notre choix est clair : nous surpondérons les actions dans notre allocation d'actifs. »

Jean-Pierre Petit
Chef Economiste d'EXANE BNP PARIBAS

➔ Capital Evolution s'appuie sur les recommandations des analystes d'Exane qui anticipent des perspectives opportunistes au sein des marchés actions.

CAPITAL EVOLUTION

Objectif : capter la performance des marchés actions

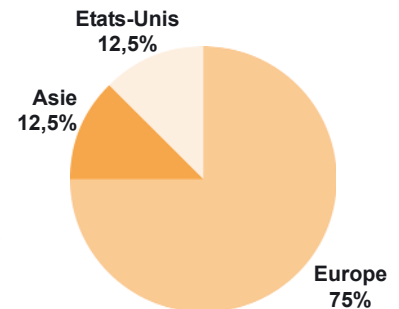
Capital Evolution est un placement dont la performance est liée à l'évolution **d'un panier d'actions internationales sur 8 ans**.

Les équipes de Recherche d'Exane ont sélectionné **40 valeurs de qualité** selon des critères rigoureux :

- solidité financière,
- perspectives de croissance,
- position de leadership dans les secteurs concernés.

Capital Evolution s'appuie chaque année sur **une Sélection Restreinte de 20 valeurs** ayant enregistré les moins bonnes performances depuis l'origine, parmi un univers de référence de 40 actions internationales.

Chaque année, la performance annualisée de cette sélection correspond à la performance depuis le lancement, divisée par le nombre d'années écoulées.



Exemple pour un investissement de 10 000€

Performance Sélection Restreinte	-2%	+3%	+7%	-3%	+8%	-2%	+5%	+5%		
Performance annualisée Sélection Restreinte	-2%	+1,50%	+2,33%	-0,75%	+1,60%	-0,33%	+0,71%	+0,63%		
Taux de remboursement	6%	7,50%	8,33%	6%	7,60%	6%*	6,71%	6,63%	Remboursement total sur la durée de la formule	
L'investisseur reçoit	Remboursements annuels	600€	750€	833€	600€	760€	600€	671€	663€	= 5 477€
	Remboursement final									+ 10 000€*
	Années de vie du fonds	1	2	3	4	5	6	7	8	15 477€


EFFET DE DOUBLE SECURISATION*

*Activation d'un double mécanisme de sécurisation à partir de la 5ème année : 100% du capital garanti et un taux de remboursement annuel égal à 6% minimum

VOS ATTENTES PATRIMONIALES : conjuguer remboursements réguliers, performance et accompagnement

Vous recherchez une solution patrimoniale capable d'apporter **une gestion complémentaire à votre allocation d'actifs**. Pour cela, vous souhaitez :

- **bénéficier de remboursements annuels réguliers**, inscrits dans la durée.
- **dynamiser votre portefeuille** en captant la performance des marchés actions.
- **être accompagné dans la gestion et le suivi de votre investissement** par des équipes spécialisées sur les marchés financiers, capables d'optimiser la valeur ajoutée de votre placement.

 Capital Evolution s'adapte à vos attentes en termes de remboursements et de performance, en vous offrant une solution en adéquation avec vos objectifs et contraintes d'investissement.



— une nouvelle opportunité au service de votre patrimoine —

Un remboursement total en plusieurs temps

148% du capital initial,

- la baisse éventuelle de la Sélection Restreinte sur 8 ans,
- + les 8 performances annualisées de la Sélection Restreinte constatées chaque année, *si elles sont positives, et dans la limite de 4% par an*
- les 4 performances annualisées de la Sélection Restreinte constatées des années 5 à 8 incluses, *si elles sont négatives et dans la limite de 6% par an.*

La répartition des remboursements s'effectue de la façon suivante :

-  **Générer un remboursement annuel¹** égal à 6% du montant investi², augmenté de la performance annualisée, positive ou négative, de la Sélection Restreinte depuis l'origine, et ce à **hauteur de 10% maximum³ par année**. **Les 4 premières années**, ces remboursements annuels¹ sont **automatiquement sécurisés à 6% minimum**, avec toujours l'opportunité de générer jusqu'à 10% maximum³.
-  **Offrir un remboursement final** après 8 ans correspondant au minimum entre la valeur de la Sélection Restreinte et le capital initial². **Le capital n'est pas garanti à l'échéance.**

Un mécanisme de double sécurisation en cas de marchés porteurs

A partir de la 5^{ème} année, dès que la Sélection Restreinte est en hausse ou stable depuis le lancement :

- le capital initial² est définitivement **garanti à 100% à l'échéance**,
- tous les remboursements à venir¹, y compris celui de l'année concernée, sont sécurisés à **6% minimum** du montant investi², avec toujours l'opportunité de générer jusqu'à 10% maximum³.

1. Net des frais de gestion du fonds et hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement (assurance vie, compte-titres...).

2. Sous déduction des commissions de souscription éventuelles.

3. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les distributions annuelles viennent diminuer le niveau du remboursement final. En l'absence de ces distributions, le remboursement final aurait été plus élevé.

Exane en quelques chiffres

Exane est la **première entreprise d'investissement française**, spécialisée sur le marché des actions et des dérivés sur actions.

- 15 ans d'expérience
- 800 collaborateurs
- 8 implantations internationales
- 200 millions d'euros de fonds propres

Principales caractéristiques du fonds Capital Evolution

Société de gestion : **Exane SAM**

Code ISIN : **FR0010174565**

Périodicité de la valeur liquidative : **Quotidienne**

Dépositaire : **Société Générale**

Cadre d'investissement : **Assurance vie, compte-titres...**

Période de lancement : **Jusqu'au 10/07/2005**

Valeur Liquidative de Référence : **100 € au 11/07/2005**

Date d'échéance : **11/07/2013**

Commission de souscription : **Max. 4% (non acquise au FCP)**

Commission de rachat : **Max. 1% (non acquise au FCP)**

Frais de gestion : **Max. 1,3 % TTC de l'actif net**

Objectif de Gestion

A travers une gestion monétaire et la conclusion d'un instrument dérivé à terme, l'objectif de gestion du FCP est de participer à l'évolution d'une sélection d'actions internationales sur 8 ans.

■ 40 actions internationales, constituant le panier complet (le "Panier Complet"), ont été sélectionnées pour leur potentiel de croissance. Chaque année, ces actions font l'objet d'un processus de sélection fondé sur leur performance depuis l'origine. Ce processus consiste à ne retenir, parmi les 40 actions, que les 20 actions affichant les moins bonnes performances depuis l'origine pour constituer la sélection restreinte de l'année (la "Sélection Restreinte").

■ Le remboursement total du produit sur la durée de la formule correspond à 148% du capital initial,
- diminué de la baisse éventuelle de la Sélection Restreinte sur la durée de la formule,
- augmenté, si elles sont positives et dans la limite de 4% par an, des performances annualisées de la Sélection Restreinte (calculées depuis l'origine) constatées chaque année,
- et diminué, si elles sont négatives et dans la limite de 6% par an, des performances annualisées de la Sélection Restreinte (calculées depuis l'origine) constatées des années 5 à 8 incluses.

■ Sur la durée de la formule, la répartition des remboursements s'effectue de la façon suivante :
- Une distribution annuelle égale à 6% du capital initial, augmentée de la performance annualisée positive de la Sélection Restreinte depuis l'origine, et plafonnée à 10% est versée de l'année 1 à l'année 4.
- Une distribution annuelle égale à 6% du capital initial, augmentée (ou

diminuée) de la performance annualisée positive (ou négative) de la Sélection Restreinte depuis l'origine, et plafonnée à 10% est versée de l'année 5 à l'année 8.

- Le remboursement final, égal au minimum entre la valeur de la Sélection Restreinte à l'issue de la dernière année et le capital initial, est versé à la date de maturité du 11 juillet 2013 (la "Date de Maturité").

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les distributions annuelles viennent diminuer le niveau du remboursement final. En l'absence de ces distributions, le remboursement final aurait été plus élevé.

■ Le FCP bénéficie d'un mécanisme de sécurisation du remboursement final à l'échéance et des distributions annuelles activable dès la 5ème année. Le mécanisme est activé automatiquement si la performance de la Sélection Restreinte depuis l'origine à l'issue de l'une des années 5 à 8 est positive ou nulle. Dans ce cas, le FCP bénéficie d'une garantie totale du capital initial, le remboursement final étant égal au capital initial investi. Par ailleurs, les distributions annuelles sont sécurisées à hauteur de 6% minimum (de la même façon que les quatre premières distributions annuelles) à l'issue de l'année qui constate l'activation du mécanisme de sécurisation (la "Date d'Activation du Mécanisme de Sécurisation") et ce jusqu'à la Date de Maturité du produit.

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que la Sélection Restreinte est déterminée chaque année en ne retenant que les 20 actions du Panier Complet affichant la moins bonne performance depuis l'origine.

Synthèse des avantages et inconvénients du FCP pour le porteur

Avantages

- Les huit distributions versées présentent un potentiel d'appréciation lié à l'évolution des marchés internationaux d'actions pouvant aller jusqu'à 10%.
- Les quatre premières distributions sont sécurisées à hauteur de 6% minimum.
- A partir de la cinquième année incluse, déclenchement possible chaque année d'un mécanisme permettant de sécuriser, pour toutes les distributions à venir, un minimum de 6% et de rembourser à l'échéance 100% du capital initialement investi.

Inconvénients

- Le paiement des distributions annuelles vient diminuer le niveau du remboursement final. En l'absence de ces distributions, le remboursement final aurait été plus élevé.
- En dehors des quatre distributions annuelles sécurisées et du mécanisme de sécurisation, le porteur accepte de mettre en jeu l'intégralité de son capital, la valeur de remboursement étant liée à la performance long terme de la Sélection Restreinte.
- Le montant de remboursement final à l'échéance est plafonné à 100% du capital initialement investi.
- La détermination du niveau des distributions annuelles ainsi que de la valeur du remboursement final est liée à l'évolution des 20 actions affichant la moins bonne performance parmi les 40 actions du Panier Complet, et ce chaque année.

Avertissement : L'OPCVM est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc d'une sortie du souscripteur sur la base de la valeur liquidative garantie à la Date de Maturité (soit le 11 juillet 2013) ou sur l'un des cinq jours ouvrés suivants. Une sortie de l'OPCVM à une date différente s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (et après déduction des frais de rachat).

Caractéristiques complètes dans le prospectus simplifié agréé par l'AMF, joint à cette brochure.

www.exaneprescripteurs.com

Paris Londres Francfort Genève Milan New-York Singapour Zurich

EXANE